FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 189
Moto-Club — AMICALE MOTOCYCLISTE CHINON
N° d'affiliation — 1382
Date — 18/04/2022
Lieu — CHINON les trotte loups
Organisateur technique - RICHER DOMINIQUE
E-mail — richer.garage@wanadoo.fr
Téléphone — 06.87.27.30.60

CDF QUAD CROSS ELITE

REGLEMENT PARTICULIER 2022

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course ---------- DION DENIS GERAY CLAUDE ..... Licence : 056813 011388
Délégué FFM (Président du Jury) -------- POMMIER THIERRY ..... Licence : 037500
Membre du Jury ---------- PASTORELLI PATRICE ..... Licence : 077362
Membre du Jury ---------- GAUTIER CLAUDE ..... Licence : 036368
Commissaire technique responsable ---- GABRIEL ERIC ..... Licence : 127457
Responsable du chronométrage --------- LIEVREMONT MAURICETTE ..... Licence : 001279

Article 3 Catégories & Engagements

Quad Cross Elite

Age ---------- 16 ans minimum
Licences ------ NCO / Inter / LUE
Cylindrée----- 250cc à 525cc 2T ou 4T mono ou bicylindre
Plaques------- Numéro blanc sur fond vert

Primes d'arrivée par manche :

Place	Primes	Place	Primes
1er	160 €	6ème	80 €
2ème	140 €	7ème	70 €
3ème	130 €	8ème	60 €
4ème	110 €	9ème	50 €
5ème	90 €	10ème	40 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable .... **TSAP** Dr Mickaël MONTIGNY

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche ..... **CHINON**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) ..... **07 MN**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **les trotte loups CHINON**

Adresse ..... **les fontennilles CHINON**

Capacité Quad :

Pendant les essais : **35**

En manche : **30**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1800**

Largeur minimum de la piste **8**

Largeur de la grille **35**

Longueur de la ligne droite de départ **80**

Nombre d'OCP* **15**

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 09/02/2022	Date : 3 MAR. 2022	Date : 05/04/2022
AMIC MOTOCYCLISTE CHINON 37500 CHINON	LIGUE MOTOCYCLISTE DU CENTRE Secrétaire	Numéro : 22/0275
		FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Avenue Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

HORAIRES DU 18 AVRIL 2022

DIMANCHE C 17 AVRIL DE 16H A 19H contrôle technique et administratif
LUNDI 18 AVRIL 7H15 A 8H15 contrôle technique et administratif

MATIN

8H30	8H45	15MN	national A	ESSAI LIBRE
8H50	9H05	15MN	QUAD	ESSAI LIBRE
9H10	9H25	15MN	125 jeunes	ESSAI LIBRE
9H30	9H45	15MN	entretien piste	
9H50	10h10	20MN	CHP QUAD	QUALIFICATION
10H15	10H20	5MN	TEST DEPART	
PAUSE COMMISSAIRES		20MN		
10H45	11H00	15MN	national A	ESSAI CHRONO
11H05	11H20	15MN	125 JEUNES	ESSAI CHRONO
11H25	11H55	20MN +2 T	QUAD	1 ERE MANCHE

12h00
PAUSE REPAS
PRESENTATION PILOTES FRANCE QUAD
MISE EN PLACE SERVICE SECURITE

14H00	14H25	15 MN+1T	national A	1ERE MANCHE
14H30	14H55	20MN+2T	QUAD	2EME MANCHE
15H00	15H25	20MN+1T	125 JEUNES	1EREEME MANCHE
ENTRACTE	25MN			
16H05	16H25	15MN+1T	national A	2EME MANCHE
16H30	16H55	20MN+2T	QUAD	3EME MANCHE
17H00	17H25	20MN+1T	125 JEUNES	2 EME MANCHE
ENTRACTE		RECOMPENSE CHP QUAD ELITE		
17H40	18H00	15MN+1 T	national A	FINALE

RECOMPENSES NATIONAL ET LIGUE 125 JEUNES